

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

34, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

442, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 80-82

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

LA VIE TROP CHERE

Pour faire baisser LES PRIX

S'il ne devait y avoir en cause que notre capitale et les autres grandes villes, on serait en droit de dire que la question des octrois n'intéresse pas la totalité de la population française ; cela pourrait justifier une certaine inertie de la part des villes d'une moyenne importance et des consommateurs en général.

En effet, il n'y a pas d'intéressants et d'intéressés que les consommateurs parisiens ou ceux des grandes villes ; je pense même que ceux des petites et moyennes bourgades pourvus d'octroi, comme l'étaient les pitoyables populations féodales, le sont bien plus. Les grandes villes, Paris surtout, ont l'avantage d'avoir des commissaires en nombre, intermédiaires entre eux et l'acordeur, mais qui ont ce grand avantage d'être à l'écart des produits de provenance directe et éloignée. Bien que certains frais généraux viennent élever les prix, comme la denrée est plus abondante, la coté moyenne s'abaisse, en raison de l'abondance. Le fait est très connu à Paris pour quantité d'objets de consommation : gibiers, légumes, fruits, poissons de mer. C'est pourquoi on vous sert, dans la capitale, pour 1 fr. 50, des repas que vous ne trouveriez nulle part ailleurs sans élévation de prix.

On ne connaît pas, dans les petites villes, ces intermédiaires ; les produits sont rares ; ils le deviennent beaucoup selon les temps et l'éventualité des récoltes ; le peu qui arrive d'autres régions est taxé, et sa cherté s'accroît dans des proportions plus sensibles encore.

En fait pas que la question se centralise en quelques points, et il serait injuste de laisser croire que la crise de l'alimentation n'atteint que Paris et les grandes villes, puisque les petites en souffrent davantage.

En premier lieu, il faut obtenir du Parlement la loi qui détruira les taxes d'octroi sur les denrées alimentaires. On l'a déjà dit et on le répète encore : la loi du 20 décembre 1897, qui a supprimé la taxe d'octroi sur les boissons hygiéniques, a été une loi insuffisante. Elle n'a pas eu un effet général. Il faut mieux aujourd'hui. Imaginez que l'heure est très propice et que ce mouvement d'opinion vient à point.

Mais, me dira-t-on, si l'on supprime les octrois, paiera-t-on moins cher les denrées alimentaires ? Je n'hésite pas à répondre : certainement ! Les syndicats commerciaux qui en ont donné l'affirmation. Le *Tarn Economique*, parmi cent autres publications, n'a-t-il pas imprimé, lui qui est l'organe de la Fédération des Syndicats patronaux et professionnels du Tarn :

« Si, nous baisserons les prix de notre marchandise une fois l'octroi disparu ? Mais, comment donc ! Nous ne pourrions faire autrement, puisque nos concurrents de l'extérieur profitent des taxes d'octroi pour vendre meilleur marché que nous. Le savon, par exemple, paie 6 francs 60 par 100 kilos et la bougie, 0 fr. 05 par paquet ; l'épicerie de la ville est bien obligé de vendre son savon 0 fr. 10 de plus par kilo et la bougie 0 fr. 05 de plus par paquet, que l'épicerie du dehors. Et il en est ainsi de tous les autres articles. S'il y avait une taxe d'octroi en moins, l'épicerie ou le boucher s'empresseraient de baisser les prix, pour ne pas être en concurrence avec leurs confrères du dehors, et la répercussion aurait lieu sur les huiles tout aussi bien que sur le pétrole, le sucre, etc. »

Plusieurs documents nous permettent d'avoir, dans ces assertions, la foi la plus entière :

M. Hector Denis, député de Bruxelles et professeur à l'Université, économiste des plus distingués, dans son pays où l'octroi n'existe plus, a examiné les conséquences économiques de sa suppression ; il a tracé des graphiques se rapportant aux prix des denrées, notamment à celui de la viande, dont il est toujours plus difficile de déterminer une moyenne exacte.

Pendant la première année qui a suivi l'abolition des octrois, le prix de la viande a été maintenu au même niveau, parce que le boucher a essayé de garder pour lui le bénéfice de la suppression de la taxe.

Mais, peu à peu, cet instinct commercial qui s'appelle la concurrence, a incité quelques-uns à baisser les prix, afin de détourner la clientèle à leur profit. Les plus anciens et les mieux établis ont d'abord résisté ; puis, voyant la clientèle les abandonner, ils ont, à leur tour, diminué leurs prix. Ils sont même allés plus loin : il s'est produit entre eux une concurrence d'abaissement des prix, de sorte que la ligne, qui est restée horizontale pendant la première année, a baissé pendant la seconde, a continué à baisser la troisième année et ne s'est arrêtée qu'à un certain étage, à la limite à laquelle il fallait, nécessairement, à moins de vendre à perte, s'arrêter dans la concurrence à la baisse.

Ici encore, on ne peut mieux faire que d'examiner ce qui s'est produit à Lyon. Pour se rendre compte, dans la mesure du possible, de l'influence de l'octroi sur les prix de la viande, le maire a fait établir le relevé des prix de vente sur les marchés et à l'égal, pour une période de huit années. Les constatations ont été les suivantes :

Les prix, sur les marchés, se sont

considérablement accrus depuis la suppression de l'octroi, c'est-à-dire que les bouchers paient la viande plus cher qu'autrefois ; le prix de la viande à l'égal n'a pas suivi une augmentation parallèle. Le consommateur, depuis la grande réforme, on n'a pas vu s'élever le prix de la viande ; ce prix est resté stationnaire. Les oscillations ascendantes, sur les marchés, ne touchent que le boucher ; le consommateur, lui, n'en fut point victime.

Quel enseignement faut-il tirer de ces faits ?... Un enfant le comprendrait ; parce que l'octroi n'existe plus, il n'y a pas de boucher qui ne paie plus dix centimes de moins par kilo ! Et rien que cela entraîne, pour une famille de six personnes, consommant 300 kilos de viande par an, une économie de 30 francs. Ce n'est point tant à dédaigner. Oui, la question des octrois devra enfin se poser d'une façon définitive, il ne faudra pas que l'on continue à percevoir des droits sur les denrées alimentaires, sous le fallacieux prétexte que, si l'on veut des vitraux, des voies publiques bien entretenues, des égouts, de l'éclairage, etc., il faut de l'argent pour payer tous ces travaux ! « Primum vivere » devront répondre en chœur tous les électeurs ; donc, n'imposez pas l'aliment ; laissez-le circuler partout le plus librement et le plus économiquement possible, et, si nous avons au moins de quoi nous nourrir sainement et à bon compte, nous aurons plus de courage et d'entrain à travailler, de la tête et des bras, pour élever nos enfants.

Il faut que le mouvement soit général. L'effort doit être sérieux. Je suis convaincu que, en ce qui concerne les petites villes, la question se posera aisément parce que, réellement, elles sont, pour la plupart, dans une situation des plus critiques.

Leurs productions sont enlevées par des industriels ou des commerçants ; elles fournissent l'extérieur et même les pays étrangers ; leur culture maraîchère est très réduite ; le moindre accident de saison rend plus restreints les produits de cette culture. Ces conditions économiques sont de nature à faire d'elles des affamés, et encore on les taxe, et durement. Elles ont le droit et le devoir de se plaindre d'abord et de chercher ensuite des remèdes utiles. Il faut supprimer l'octroi. Et, c'est peut-être la vraie façon, la façon intelligente d'abord, de faire passer le problème de la viande, sous une autre forme, le problème difficile de l'impôt sur le revenu. Car, enfin, si on laisse subsister l'octroi parce que les communes, après la guerre, auront besoin de toutes leurs ressources, nous pouvons affirmer, dès à présent, que le besoin de ressources sera tellement formidable que, cette fois, l'impôt payé par le pauvre, à l'octroi, ne sera plus de 45 francs annuels ; il se multipliera peut-être par dix.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SUR TOUS LES FRONTS

Quatre Mois de Bataille

Du 1^{er} juillet au 1^{er} Novembre, les troupes franco-anglaises ont pris à l'ennemi 71.532 soldats, 1.449 canons de campagne, 130 canons lourds, 215 mortiers de tranchées, 988 mitrailleuses

Communiqués Officiels

32^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

7 novembre, 15 heures.

Du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre, les troupes franco-britanniques, au cours des combats engagés sur la Somme, ont fait prisonniers 71.532 soldats allemands et 1.449 officiers. Le matériel pris par les alliés dans le même laps de temps, comprend 173 canons de campagne, 130 canons lourds, 215 mortiers de tranchées, 988 mitrailleuses.

La part des troupes françaises dans ce total comprend 40.736 soldats, 600 officiers, 71 canons de campagne, 101 canons lourds, 104 mortiers de tranchées et 938 mitrailleuses.

Rien à signaler au cours de la nuit, en dehors d'une canonnade intermittente sur divers points du front de la Somme et de la rive droite de la Meuse.

Des avions allemands ont jeté hier vers 22 heures plusieurs bombes incendiaires sur Nancy. Ni victimes, ni dégâts.

Communiqué d'Orient
Activité moyenne des deux artilleries sur l'ensemble du front. A l'est du lac Prespa, nous avons repoussé une contre-attaque bulgare dans la région de German. Nos avions ont bombardé plusieurs localités de la vallée de Vardar. Un avion ennemi a été abattu près de Monastir, au cours d'un combat avec un de nos pilotes.

Communiqué britannique
Durant la nuit, nous avons amélioré nos positions à l'est de la bulle de Warlenburg. Nous avons exécuté avec succès plusieurs raids contre les tranchées ennemies entre Gomécourt et Serre, faisant des prisonniers et infligeant des pertes considérables à l'ennemi.

Une patrouille ennemie a été dispersée par notre feu, au sud de Monchy. Des ouïes violentes, ainsi que des vents du sud-ouest continuent.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En Roumanie

MAGKENSEN ATTAQUERAIT A NOUVEAU
Londres, 7 novembre. — M. Dillon télégraphie de Rome au *Daily Telegraph* qu'il paraît certain que Mackensen ne tardera pas à renouveler ses attaques dans la Dobroudja, et que, étant donnée l'importance des intérêts stratégiques, économiques et politiques qui en dépendent, on peut être sûr qu'il fera tous ses efforts pour que ses attaques réussissent. — (Information.)

En Macédoine

ATTAKES BULGARO-ALLEMANDES REPOUSSEES
Londres, 7 novembre. — De Salonique au *Times* :

Le 4 novembre, trois assauts préparés contre nos nouvelles positions au sud des villages de Budmiriz et de Polog, dans la région de la Cerna, ont été facilement repoussés. Nous avons fait prisonniers des Allemands et des Bulgares, dont le nombre n'est pas encore connu.

Le quartier général serbe, d'après une information digne de foi, estime que l'ennemi a subi des pertes énormes dans cette rencontre, ainsi que dans d'autres sur la rive gauche de la Cerna. — (Information.)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LES NOUVELLES VISITES

Quelques journaux ont publié la note suivante :
Le ministre de la Guerre a décidé qu'il y a lieu d'accorder l'autorisation de sortie de France aux exemplaires ou réformes qui n'ont pas été visités depuis le 1^{er} avril 1915, mais dont le séjour à l'étranger ne doit pas dépasser le 15 décembre 1916.

De l'enquête à laquelle nous sommes livrés, il résulte que le fait est exact. Au ministère de la guerre, au cabinet du ministre, on n'est pas affirmatif. La question des nouvelles visites et tout ce qui s'y rapporte est entouré d'un certain mystère. On y parle de cette maxime bien connue : « Dans le doute, abstiens-toi. » Nous avons nettement posé la question :

« Est-il vrai que des passeports ne soient accordés aux exemplaires et aux réformes que s'ils passent prouver que leur absence ne dépassera pas le 15 décembre prochain ? »

Un fonctionnaire nous a répondu, rue Saint-Dominique, nous a répondu, avec des réticences, des allusions et des sous-entendus que nous avons pu interpréter de la façon suivante :

« Rabelais est dit : « Peut-être ! » et Montaigne : « Qui sait ? » »

Au bureau des passeports de la préfecture de police, on ne conteste pas l'existence d'une circulaire ministérielle qui enjoint de ne pas accorder de passeport aux exemplaires et aux réformes qui seraient susceptibles de demeurer hors de France, au delà du 15 décembre prochain. Les réformes et les exemplaires dont il s'agit sont ceux qui n'ont pas été visités depuis le 1^{er} avril 1915, c'est-à-dire les exemplaires et réformes d'avant-guerre maintenus dans leur position par les conseils de réforme institués par le décret-loi Millerand.

Un cas particulier nous a été signalé hier. Un conseiller général de la Corse qui demandait à la préfecture de police de Paris un passeport pour l'Espagne, sous le prétexte qu'il était réformé, maintient tel quel en 1915 et qu'il était susceptible de repasser une visite. Or, ce conseiller général se rendait en Russie pour y vendre 500.000 fr. de coccons de vers à soie. Après des difficultés sans nombre, il obtint son passeport, mais il dut prendre l'engagement d'être rentré en France le 15 décembre prochain.

Le général Roques a proclamé que les nouvelles visites devaient être instituées par une loi et qu'il n'avait communiqué sur ce sujet, ni note officielle, ni note officieuse. Il a ajouté : « Comme il faut une loi, vous pouvez être tranquilles, messieurs les députés. »

Comment se fait-il alors qu'on puisse imposer des conditions à des hommes dégages de toutes obligations militaires, pour leur accorder des passeports ? Tant que la loi instituant des nouvelles visites n'aura pas été votée et promulguée, les réformes sont dégages de toutes obligations militaires, et, comme tels, ils échappent à tout contrôle de l'autorité militaire. La loi est là !

Il faut parler
Nous avons noté bien souvent dans ce journal combien les bavardages puérils, la manie de rédiger proclamation sur proclamation, de prononcer discours sur discours, d'aligner des phrases bien bâties et des mots aux sonorités agréables, ont desservi la cause de la France. Cependant, il est des heures où les paroles sont des actes. C'est le cas aujourd'hui.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LES NOUVELLES VISITES

Quelques journaux ont publié la note suivante :
Le ministre de la Guerre a décidé qu'il y a lieu d'accorder l'autorisation de sortie de France aux exemplaires ou réformes qui n'ont pas été visités depuis le 1^{er} avril 1915, mais dont le séjour à l'étranger ne doit pas dépasser le 15 décembre 1916.

De l'enquête à laquelle nous sommes livrés, il résulte que le fait est exact. Au ministère de la guerre, au cabinet du ministre, on n'est pas affirmatif. La question des nouvelles visites et tout ce qui s'y rapporte est entouré d'un certain mystère. On y parle de cette maxime bien connue : « Dans le doute, abstiens-toi. » Nous avons nettement posé la question :

« Est-il vrai que des passeports ne soient accordés aux exemplaires et aux réformes que s'ils passent prouver que leur absence ne dépassera pas le 15 décembre prochain ? »

Un fonctionnaire nous a répondu, rue Saint-Dominique, nous a répondu, avec des réticences, des allusions et des sous-entendus que nous avons pu interpréter de la façon suivante :

« Rabelais est dit : « Peut-être ! » et Montaigne : « Qui sait ? » »

Au bureau des passeports de la préfecture de police, on ne conteste pas l'existence d'une circulaire ministérielle qui enjoint de ne pas accorder de passeport aux exemplaires et aux réformes qui seraient susceptibles de demeurer hors de France, au delà du 15 décembre prochain. Les réformes et les exemplaires dont il s'agit sont ceux qui n'ont pas été visités depuis le 1^{er} avril 1915, c'est-à-dire les exemplaires et réformes d'avant-guerre maintenus dans leur position par les conseils de réforme institués par le décret-loi Millerand.

Un cas particulier nous a été signalé hier. Un conseiller général de la Corse qui demandait à la préfecture de police de Paris un passeport pour l'Espagne, sous le prétexte qu'il était réformé, maintient tel quel en 1915 et qu'il était susceptible de repasser une visite. Or, ce conseiller général se rendait en Russie pour y vendre 500.000 fr. de coccons de vers à soie. Après des difficultés sans nombre, il obtint son passeport, mais il dut prendre l'engagement d'être rentré en France le 15 décembre prochain.

Le général Roques a proclamé que les nouvelles visites devaient être instituées par une loi et qu'il n'avait communiqué sur ce sujet, ni note officielle, ni note officieuse. Il a ajouté : « Comme il faut une loi, vous pouvez être tranquilles, messieurs les députés. »

Comment se fait-il alors qu'on puisse imposer des conditions à des hommes dégages de toutes obligations militaires, pour leur accorder des passeports ? Tant que la loi instituant des nouvelles visites n'aura pas été votée et promulguée, les réformes sont dégages de toutes obligations militaires, et, comme tels, ils échappent à tout contrôle de l'autorité militaire. La loi est là !

Il faut parler
Nous avons noté bien souvent dans ce journal combien les bavardages puérils, la manie de rédiger proclamation sur proclamation, de prononcer discours sur discours, d'aligner des phrases bien bâties et des mots aux sonorités agréables, ont desservi la cause de la France. Cependant, il est des heures où les paroles sont des actes. C'est le cas aujourd'hui.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LA COURSE A LA PRÉSIDENTIE

Les Minutes Suprêmes

Wilson dit : " Pour la Paix et la Prospérité ! " Hughes riposte : " Pour la Justice et l'Honneur ! "

C'est aujourd'hui que se décide lequel des candidats remporte la victoire.

L'heure est critique et tendue dans une fièvre d'impatience le résultat du scrutin.

Qui sera Président ?

Les chances paraissent égales des deux côtés ; les paris montent et baissent alternativement. Jamais la balance n'a montré tant d'hésitation à pencher.

C'est à New-York, une agitation fébrile ; du mouvement, du bruit.

Les journaux tirent, d'heure en heure, des éditions spéciales. Des pages entières d'« avertissements », de caricatures, d'appels vibrants publiés par les soins des comités locaux, font valoir les vertus du parti et les faiblesses du concurrent.

Les murs sont bordés de pancartes gigantesques, d'affiches flamboyantes, qui éblouissent la vue et forcent le regard. D'im-

menses proclamations vous sollicitent et vous fascinent :

« Wilson nous a gardé la paix et la prospérité ! »

« Wilson nous a gardé la justice et l'honneur ! »

Quant aux deux rivaux, cause de tout ce bruit, ils attendent, dans l'intimité de leur home, que la voix du peuple ait prononcé.

M. Wilson a quitté Shadoulain pour aller à Princeton. Il rentrera ensuite dans sa famille.

Quant à M. Hughes, il restera à New-York, où il habite l'hôtel Astor.

La journée de répit d'hier a été employée par les leaders des deux partis à de minutieux pointages et, à l'heure actuelle, démocrates et républicains affirment leur indéfectible certitude dans la victoire de demain. — M. V.

L'OUEST VOTERAIT POUR WILSON

Londres, 7 novembre. — On mande de New-York au *Daily Telegraph* :

On a généralement l'impression que le résultat de l'élection présidentielle ne tient qu'à un fil très tenu.

Suivant toute apparence, les Etats bordant l'Atlantique se prononceraient en faveur de Hughes, tandis que les électeurs des Etats de l'ouest, plus éloignés du théâtre de la guerre européenne voteront en majorité pour Wilson qui a maintenu la nation en dehors du conflit et lui a procuré une prospérité sans précédent. Par conséquent, il y a lieu de prévoir que les Etats du Centre constitueront, suivant toutes probabilités, un facteur décisif dans l'élection présidentielle, mais jusqu'à présent personne n'oserait prédire quelle sera leur décision. — (Information.)

LE MISSOURI ET LE NEBRASKA CONTRE M. HUGHES ?

Il est peu probable que M. Hughes ait la majorité dans le Missouri et le Nebraska, mais il n'en a pas moins déçu une large tranche sur le dos des groupements démocrates.

M. Hart, directeur du comité républicain de l'ouest, est, lui, débordant de confiance. « Hughes, cria-t-il à qui veut l'entendre, sera du haut la main. Il oublie seulement de rappeler que son candidat fut coupablement sifflé à Lincoln, pour avoir risqué cette métaphore un peu audacieuse : « La journée de huit heures ? Ne vous y trompez pas : c'est un obus doré. » — (Information.)

...MAIS L'OHIO SERAIT POUR LUI

D'après M. Myron T. Herrick, ancien ambassadeur en France et sénateur républicain de l'Ohio, cet Etat votera pour M. Hughes.

« En Ohio, dit-il, nous commençons souvent mal, mais nous finissons toujours bien. Nos républicains, très unis, soutiendront M. Hughes avec ardeur. Jamais l'Ohio n'a été démocratique, et ce n'est certes pas cette année qu'il le deviendra. En août 1898, l'Ohio soutint Bryan et l'union de la troupe armée de l'argent ; en novembre, il ne voulait plus entendre parler d'un roi de l'Europe. Qu'est-ce qu'un démocrate ? Un coq qui croit qu'il lui suffit de chanter pour que le soleil se lève. » — (Information.)

UN CRIME MYSTÉRIEUX

On trouve un jeune homme égorgé dans le bois de Vincennes

Hier matin, deux soldats faisaient partie d'un groupe d'aviation, MM. Geston Douault et Jean Lallemand traversaient le bois de Vincennes pour se rendre à leur cantonnement.

À l'angle de la route des Tonnelles et de l'Étang, sur le territoire de Saint-Mandé, ils aperçurent un homme qui gisait dans une mare de sang.

Le cadavre était celui d'un jeune homme blond, vêtu en ouvrier et couché sur le côté gauche ; il portait deux larges entailles au côté droit du cou. Sa mort semblait remonter à plusieurs heures.

Prévenu aussitôt, M. Couturier, commissaire de police, accompagné de M. Gallaut, son secrétaire, se rendit sur les lieux pour y procéder aux premières constatations.

LE CRIME MYSTÉRIEUX

On trouve un jeune homme égorgé dans le bois de Vincennes

Hier matin, deux soldats faisaient partie d'un groupe d'aviation, MM. Geston Douault et Jean Lallemand traversaient le bois de Vincennes pour se rendre à leur cantonnement.

À l'angle de la route des Tonnelles et de l'Étang, sur le territoire de Saint-Mandé, ils aperçurent un homme qui gisait dans une mare de sang.

Le cadavre était celui d'un jeune homme blond, vêtu en ouvrier et couché sur le côté gauche ; il portait deux larges entailles au côté droit du cou. Sa mort semblait remonter à plusieurs heures.

Prévenu aussitôt, M. Couturier, commissaire de police, accompagné de M. Gallaut, son secrétaire, se rendit sur les lieux pour y procéder aux premières constatations.

LE CRIME MYSTÉRIEUX

On trouve un jeune homme égorgé dans le bois de Vincennes

Hier matin, deux soldats faisaient partie d'un groupe d'aviation, MM. Geston Douault et Jean Lallemand traversaient le bois de Vincennes pour se rendre à leur cantonnement.

À l'angle de la route des Tonnelles et de l'Étang, sur le territoire de Saint-Mandé, ils aperçurent un homme qui gisait dans une mare de sang.

Le cadavre était celui d'un jeune homme blond, vêtu en ouvrier et couché sur le côté gauche ; il portait deux larges entailles au côté droit du cou. Sa mort semblait remonter à plusieurs heures.

Prévenu aussitôt, M. Couturier, commissaire de police, accompagné de M. Gallaut, son secrétaire, se rendit sur les lieux pour y procéder aux premières constatations.

LE CRIME MYSTÉRIEUX

On trouve un jeune homme égorgé dans le bois de Vincennes

Hier matin, deux soldats faisaient partie d'un groupe d'aviation, MM. Geston Douault et Jean Lallemand traversaient le bois de Vincennes pour se rendre à leur cantonnement.

À l'angle de la route des Tonnelles et de l'Étang, sur le territoire de Saint-Mandé, ils aperçurent un homme qui gisait dans une mare de sang.

Le cadavre était celui d'un jeune homme blond, vêtu en ouvrier et couché sur le côté gauche ; il portait deux larges entailles au côté droit du cou. Sa mort semblait remonter à plusieurs heures.

Prévenu aussitôt, M. Couturier, commissaire de police, accompagné de M. Gallaut, son secrétaire, se rendit sur les lieux pour y procéder aux premières constatations.

LE CRIME MYSTÉRIEUX

On trouve un jeune homme égorgé dans le bois de Vincennes

Hier matin, deux soldats faisaient partie d'un groupe d'aviation, MM. Geston Douault et Jean Lallemand traversaient le bois de Vincennes pour se rendre à leur cantonnement.

À l'angle de la route des Tonnelles et de l'Étang, sur le territoire de Saint-Mandé, ils aperçurent un homme qui gisait dans une mare de sang.

Le cadavre était celui d'un jeune homme blond, vêtu en ouvrier et couché sur le côté gauche ; il portait deux larges entailles au côté droit du cou. Sa mort semblait remonter à plusieurs heures.

Prévenu aussitôt, M. Couturier, commissaire de police, accompagné de M. Gallaut, son secrétaire, se

Aux Écoutes

Kleptomanie et Louis d'or

Une dame vole dans un magasin de nouveautés. Elle porte sur elle dix-neuf cent cinquante francs en or. Premièrement, elle cesse d'être une voleuse pour devenir une kleptomane. Deuxièmement, on la prie de déléguer son or contre des billets. C'est dérangeant, on lui demande de rembourser le montant de son larcin et voici la dame libre de rentrer à son logis.

Je ne vois à cette conclusion nul inconvénient.

Par la tentation permanente de leurs étalages, les magasins de nouveautés sont un piège tendu à la cupidité féminine. On fut indulgent pour la dame qui pouvait rembourser — en or — on fit très bien. A pèche de coquette, si habilement exploitée, la mansuétude est traitée de mise.

Ce que l'on peut espérer, c'est que lorsque pareille aventure se représentera, on aura de la femme générosité.

Même : ... Si une femme prise en flagrant délit de vol est simplement déçue, donc une voleuse et non une kleptomane.

... Si elle n'a pas sur elle dix-neuf cent cinquante francs en or.

... Si le temps est passé d'avoir besoin de transmettre en billets des louis qui, depuis longtemps, cessent d'avoir subi ce changement. — FANNY CLAR.

Une faute de jeunesse se paie souvent cher.

Non seulement ceux qui, dans leur adolescence, ont péché ont été incorporés, au moment de leur service militaire, dans des bataillons spéciaux dits « bataillons d'Afrique », mais encore sont-ils, en temps de guerre, l'objet de mesures vraiment trop rigoureuses.

A ces bataillons, en effet, on ne connaît pas, par exemple, les permissions.

Les soldats qui, depuis 25 mois, sont en plein Maroc à guerroyer n'ont eu aucun congé.

Cette discipline si sévère est-elle indispensable ? Non ! Alors pourquoi ne laisser subsister toujours aussi rigoureusement ?

On dit que... La Censure a interdit à M. Fabre, administrateur de la Comédie-Française, de

faire représenter à ce théâtre « La Fille de Polina ».

Tant que le titre n'a pas été changé et qu'il n'est qu'une conclusion pour un maître, l'officier de service refusera son visa !

Dame, si on prenait cette fille pour celle de Romain Rolland !...

Certains de nos confrères possèdent un peu l'œil... l'exagération.

C'est ce que constate l'œuvre, qui commente : « Ne croyez pas sans réserve... »

Que « l'artillerie anglaise est abondante au point qu'il est impossible de passer entre les pièces, tant elles sont rapprochées ».

Que « l'artillerie » n'est qu'un canon, et qu'on voit des obus ennemis s'entrechoquer ».

Que « chez un boulangier de Berlin on a prévu un charbon de bois exclusivement composé de bois, meuble, olivier, et sans desséchés ».

Que le « savon » est les nouveaux riches et que les « vieux » sont les anciens riches, avec le résidu des vieux rouleaux de photographes ».

Les habitants de la Haute-Vienne ont vu leur or sans recueillir. Leurs deniers versés ont atteint la somme de 538.900 francs versés à la Banque de France à Limoges.

Le département de la Haute-Vienne a bien mérité de la Défense nationale.

Dans une école commémorative du 5^e arrondissement, un jeune instituteur, grand blessé de la guerre et récemment rapatrié d'Allemagne, fait à ses élèves une citation de Cordell en guise de maxime.

L'apothéose de l'auteur de Werther est le don de mettre en fureur un jeune patriote de la classe 1924.

« Oh ! la la ! ce sale boche ! » s'écria-t-il sur un ton de noble indignation et de superbe dédain.

Alors le maître répondit, montrant ses mains mutilées : « Qui de nous devrait le haïr le plus ? »

Dans la même école, en guise de conclusion sur le thème « brimard », l'important français, le maître répondit, montrant ses mains mutilées : « Qui de nous devrait le haïr le plus ? »

« M. René Benjamin qui fait du reportage sur les fronts britanniques », important français, journaliste, y rencontra un Hindou, « beau

comme dut être le premier homme ». Pas de lui de Darwin, probablement.

La Commission des Prisonniers de guerre, réunie dernièrement, s'est occupée de la question de la correspondance des prisonniers non-volontairement capturés, et a exprimé le désir que de nouvelles démarches fussent effectuées pour que les prisonniers français soient autorisés à donner à leur famille des nouvelles dans le plus bref délai possible, après leur capture.

Le deuxième numéro de Vieux vient de paraître. Il est dédié à Romain Rolland. On y trouve des poèmes de Marcel Millé et André Delamar, de beaux dessins de Géo Sralup, Toben et Messemann.

Adresses tout ce qui concerne cet ouvrage à A. Delamar, 68, boulevard Rochechouart (Paris).

Communiés

Pour des raisons intéressantes au plus haut degré la Défense nationale et la sécurité de la région du Nord, spécialement des localités de la côte, l'autorité militaire invite les correspondants des prisonniers de guerre en Allemagne, à ne plus leur faire parvenir de nouvelles illustrations de la région, de quelque manière que ce soit.

« Sabonner au BONNET ROUGE, c'est s'assurer contre la réaction. »

Problèmes Sociaux

Vers le Groupement PROFESSIONNEL

Dernièrement, une de nos actives militantes syndicalistes déclarait à l'assemblée générale des sténo-dactylographes : « Il faut que toutes les travailleuses soient des femmes intelligentes. »

Le Vain n'a pas été mis aux voix, mais en attendant la commission, il fut très commenté. Ajoutons même que pour avoir obtenu l'approbation des auditeurs et de toutes les assistantes, il fera sûrement son chemin dans la vie laborieuse des femmes.

Elles ont tant d'efforts à réaliser, les femmes que l'heure présente les brutalise dans la lutte sociale, sans autre arme que leur bonne volonté ! Elles ont tant à faire, elles ont tant à apprendre...

Jeunes filles, on ne leur enseigne guère que ce qu'il faut oublier pour toute la vie ; on enseigne dans la stupidité leurs premiers beaux jours, on leur laisse ignorer ce qu'il faut savoir.

Épousez, on résume tous leurs devoirs dans ce commandement : soyez soumises à vos maris.

Du côté de la barbe est la toute-puissance

Moins la dit : longtemps, les femmes l'ont aimé, certaines se complaisent à l'admettre encore — ce qui les dispense d'un effort quelconque. Celles-là ne portent pas le voile sur le nez à la façon turque, mais leur esprit est obscurci par une telle ignorance, que les traces de l'antique superstition y subsistent avec force. Le préjugé les gêne, le caprice est leur maître.

Nées pour vivre dans la société, elles ignorent tout de cette société : les détails malheureux, comme les sautes agréables. Plus encore, elles n'ont pas la curiosité de les découvrir.

Par quelle étrange fatalité ces femmes content-elles au-devant du jour qu'on leur présente ? Elles ne vivent pas, elles meurent un peu chaque jour, puisqu'elles sont incapables de penser par elles-mêmes ni d'agir librement.

D'ailleurs, les événements du jour leur échappent. On citait l'autre semaine cette pauvre fille arrêtée pour vagabondage à la gare Saint-Lazare, et dont les connaissances sur la guerre actuelle ne vont pas jusqu'à la bataille de la Marne.

L'exemple n'est pas unique ; il n'est même pas spécial à la catégorie des pauvres créatures qui vagabondent.

Hier encore, une belle grande fille, dont les vingt ans s'épanouissent bêtement, nous le prouvait. Érudite sténo-dactylographe, elle vient solliciter un emploi. Le texte d'une courtoisie d'écrite par un bachelier dans un journal, sert d'épreuve. La traduction sténographique se fait en silence, puis la lecture commença — quelques minutes elle se poursuivit ; tout à coup, la candidate s'arrêta et déclara avoir passé un mot incompréhensible ; on chercha, le texte cité, Lord Kitchener. La jeune fille ouvrit deux yeux étonnés et dit : « Je ne connais pas le nom célèbre pour tous, mais pour elle inconnu, « Voyons, lord Kitchener, épelle l'examinatrice d'un ton navré, le ministre de la guerre anglais... Vous n'avez jamais

entendu parler de lord Kitchener, mort il y a quelques mois dans la bataille de l'Inde, le héros qui l'emporta en Russie ?... »

Très souriant, sans honte, la jeune fille hochait négativement la tête : « Je ne connais pas, madame... Le surnom s'est prolongé, mais les yeux toujours étonnés n'ont pas dit qu'ils cherchaient à mieux connaître lord Kitchener ! »

Cette future travailleuse, et tant d'autres appelées maintenant à gagner leur vie, vont débiter péniblement au labeur ; elles réussissent, mais après de sérieux efforts, dans les ouvrages convenables à leurs aptitudes, parce qu'elles ne possèdent généralement pas mieux l'instruction professionnelle que l'éducation sociale.

Pour trouver une place, pour s'y adapter, pour la conserver quand elle est bien rémunérée, il faut avoir des qualités exceptionnelles, et ces qualités, elles doivent les acquérir.

Quelles ouvrent leurs yeux pour voir clair, qu'elles regardent autour d'elles, qu'elles observent l'activité laborieuse, qu'elles voient le mouvement, qu'elles lisent.

Quelles lisent les journaux, les affiches qui leur font appel au passage : C'est ici la section féminine d'action syndicale : « Femmes, l'heure vous est cruelle ! On a besoin de vous ! Profitez-en ! Ne laissez pas l'occasion qui se présente à vous d'améliorer votre sort et d'entrer dans le mouvement de la vie démocratique. »

C'est là, le Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme : « Ouvrières, dans la lutte pour la vie, les salaires normaux sont indispensables. » C'est enfin le Syndicat des sténo-dactylographes.

Professionnelles qui possèdent bien votre métier et qui, toutes en titre, opposent à vos bas salaires nos capacités toujours accrues et groupez-vous autour du syndicat qui seul peut défendre les intérêts « généraux de la profession. »

Nous ne voyons pas, qu'elles comprennent la pierre de l'édifice professionnel masculin. Les travailleuses se groupent, s'unissent. Les femmes, elles, ne s'impressionnent pas d'unifier leurs efforts.

C'est pourtant au sein des groupements professionnels qu'elles trouveront « matière et esprit », et si vraiment elles prétendent agir en « femmes intelligentes », c'est aux syndicats de leurs professions qu'elles doivent demander la garantie de leur indépendance et de leur dignité.

MAGJAB.

Magjabs

Tous les Sports

Garpeintier Degore

Football-Association

Elms Pierre

Garpeintier Degore

Football-Association

Elms Pierre

Garpeintier Degore

Football-Association

Elms Pierre

Garpeintier Degore

Football-Association

Elms Pierre

Garpeintier Degore

Football-Association

Elms Pierre

Garpeintier Degore

Football-Association

Elms Pierre

Garpeintier Degore

Football-Association

Elms Pierre

Garpeintier Degore

Football-Association

Elms Pierre

Garpeintier Degore

Football-Association

Elms Pierre

Garpeintier Degore

Football-Association

Elms Pierre

Bonnet Rouge n'est pas un journal officiel... Je le crois... M. le professeur, ma question sera brève : peut-on supprimer le baccalauréat ?

La question inquiète... M. le professeur français les sourcils, le sang afflue à son visage, ses yeux lancent des éclairs.

« Hein ?... quoi... vous dites ?... Supprimer le baccalauréat... L. baccalauréat, c'est la porte ouverte à toutes les Facultés, ce commencement des longues années d'études de notre jeunesse bourgeoise... Ce bit, ce stimulant à son travail... supprimer le baccalauréat... Mais vous êtes fou, mon ami ? »

« Et, ce disant, M. le professeur me regardait aimablement.

Je me dis alors mélancoliquement qu'il avait peut-être raison et qu'il serait cruel pour « notre jeune bourgeoisie » de lui supprimer ce couronnement...

PRIMAIRE ET SECONDAIRES

Nous avons été voir une personnalité bien placée de l'enseignement qui nous a soutenu la thèse contraire.

« De nos jours, de vastes bibliothèques, où se trouvent tous les éléments de l'instruction, des associations de cours gratuits permettent aux primaires de parfaire une éducation intellectuelle souvent précieuse.

« Combien en ai-je connu, de ces primaires, qui, par eux-mêmes, ont acquis un certain nombre d'instructions, ce qui n'est pas à négliger, surtout dans les familles où les parents ne peuvent pas ; ils n'ont pas leur baccalauréat ! »

« Et bien ! Que ces primaires veillent surtout dans une faculté, se spécialiser soit dans les lettres, soit dans les sciences ; ils ne peuvent pas ; ils n'ont pas leur baccalauréat ! »

« Et c'est une grande iniquité au profit de la jeune bourgeoisie française, au détriment du peuple qui veut atteindre la profession libérale convoitée.

« La plus grande utilité du baccalauréat réside en cet engagement des primaires. « Cet examen est l'engagement forcé de toutes les matières qui ne tendent pas à former dans les jeunes cerveaux une serrahande cohésive, dont il ne reste bientôt plus rien.

« Intéressez un bachelier quelque temps après son examen, sur telle ou telle matière, qu'il a apprise contre-cœur ; il vous prouve qu'il restera le bec dans l'eau... »

« D'ailleurs, combien de jeunes gens sont forcés, gagnés, moyennant un ou deux billets de mille dans les multiples boîtes à bachot qui garantissent les succès.

« Je ne saurais assez vous le répéter, cet examen est un privilège pour la bourgeoisie. C'est un obstacle à l'égalité de l'enseignement.

« Mais, le supprimer amènerait une telle révolution qu'en ces temps d'union sacrée... faisons-nous, méfions-nous !... »

L'IMPRENABLE REDOUTE

Ainsi donc, nous nous rendons compte de ce que cet examen a de méfiant, en dehors des injustices (passé-droits, inégalité de notes, etc.) qu'il comporte en lui-même...

« Comme nous l'a dit notre premier interlocuteur, il est le couronnement de ces études secondaires de la jeunesse bourgeoise.

« Et comme nous l'a dit notre second interlocuteur, il est l'engagement des primaires de toute profession libérale.

« Suppléons pour les uns, obstacle pour les autres, il s'agit de faire que les fondations scolaires, imprenables comme la redoute de la Roubine, défendu par le phalange universitaire.

« Et nous aurons du mal pour le jeter à bas !... »

Victor BONNANS.

La Calotte Priviliégiée

Une nouvelle engance de frocards mise à l'abri des balles

Les frocards peuvent prendre de grands airs ; le premier moutardier du Pape, lui-même, n'a pas plus le droit de se rengorger, la République ne sait qu'imaginer pour caresser leur vanité et chatouiller leur amour-propre.

Nous demandons que les curés soient soumis au droit commun.

« Les curés sac au dos ! » Comme tout le monde !

Ce n'était pas vouloir la lune ! Ce n'était pas renouveler les supplices de Dioclétien ! C'était la justice même, les soldats du front l'ont très bien senti, leurs lettres le montrent.

Si peu que nous réclamions, nous n'avons rien obtenu. Les curés, ces colibataires vigoureux, resteront à l'abri, laissant aux vieux pères de famille les périls du front. Ainsi en fut-il décidé !

REponses au lecteur

L. R. Saint Antoine. — Vous seriez visé s'il était déposé.

Antoine Lenoir, classe 1917. — 1^o En 1917. 2^o Oui, certainement.

R. F. M. — Incontestablement. Mais il faut attendre.

M. C. 1895. — 1^o Non. 2^o Proportionnée à la hauteur. 3^o Normalement vous ne devez pas être incorporé. Insuffisance grosseur et poids.

G. F. Trudaine. — Réforme définitive.

J. J. 1882. — Vous seriez compris dans les visites.

L. F. H. — Définitif. Croyez-le.

R. O. Lacteville. — 1^o Le propriétaire ne peut rien. 2^o Ecrivez à l'ambassade.

La Défense des Locataires

C. R. — Il ne peut déloger sans acquiescer les locataires. C'est impossible.

L. C. 33. — Sans l'autorisation du propriétaire vous ne pouvez pas déloger. Il faut vous adresser à l'arrondissement.

A. M. T. 1878. — 1^o Vous pouvez réclamer le bénéfice du moralorium. 2^o Vous pouvez obliger le propriétaire après constat à faire la réparation.

REponses au lecteur

L. R. Saint Antoine. — Vous seriez visé s'il était déposé.

Antoine Lenoir, classe 1917. — 1^o En 1917. 2^o Oui, certainement.

R. F. M. — Incontestablement. Mais il faut attendre.

M. C. 1895. — 1^o Non. 2^o Proportionnée à la hauteur. 3^o Normalement vous ne devez pas être incorporé. Insuffisance grosseur et poids.

G. F. Trudaine. — Réforme définitive.

J. J. 1882. — Vous seriez compris dans les visites.

L. F. H. — Définitif. Croyez-le.

R. O. Lacteville. — 1^o Le propriétaire ne peut rien. 2^o Ecrivez à l'ambassade.

La Défense des Locataires

C. R. — Il ne peut déloger sans acquiescer les locataires. C'est impossible.

L. C. 33. — Sans l'autorisation du propriétaire vous ne pouvez pas déloger. Il faut vous adresser à l'arrondissement.

A. M. T. 1878. — 1^o Vous pouvez réclamer le bénéfice du moralorium. 2^o Vous pouvez obliger le propriétaire après constat à faire la réparation.

REponses au lecteur

L. R. Saint Antoine. — Vous seriez visé s'il était déposé.

Antoine Lenoir, classe 1917. — 1^o En 1917. 2^o Oui, certainement.

R. F. M. — Incontestablement. Mais il faut attendre.

M. C. 1895. — 1^o Non. 2^o Proportionnée à la hauteur. 3^o Normalement vous ne devez pas être incorporé. Insuffisance grosseur et poids.

G. F. Trudaine. — Réforme définitive.

J. J. 1882. — Vous seriez compris dans les visites.

L. F. H. — Définitif. Croyez-le.

R. O. Lacteville. — 1^o Le propriétaire ne peut rien. 2^o Ecrivez à l'ambassade.

La Défense des Locataires

C. R. — Il ne peut déloger sans acquiescer les locataires. C'est impossible.

L. C. 33. — Sans l'autorisation du propriétaire vous ne pouvez pas déloger. Il faut vous adresser à l'arrondissement.

A. M. T. 1878. — 1^o Vous pouvez réclamer le bénéfice du moralorium. 2^o Vous pouvez obliger le propriétaire après constat à faire la réparation.

NOS HUMORISTES

LE FILDEUL BLESSÉ

— Et lorsque le suprême honneur de verser votre sang pour la Patrie vous a touché, qu'avez-vous dit ?... — Ah !... Les v... !... (Dessin de Bour, dans le Canard Enchaîné).

COMEDIE-FRANCAISE. — Aujourd'hui 7 novembre, à 8 h., première soirée d'abonnement. La Course du Flambeau, pièce en quatre actes, de propos de Paul Bernin, MM. Henry Mayer, Georges Grand, Javel, Georges Le Roy, Deslys d'Inès, Lehmann, Mmes Barjal, Piron, Berthe Bory, Jeanne Evau, Guinard, Garay-Monod, Nizan, M. Chaire, Mme Rousselle.

Mardi 8 novembre, à 8 h. 30, Le Marquis de Priola.

Vendredi 9 novembre, matinée à 1 h. 30 (abonnement, billets blancs), Nicomède, comédie aux Muses, L'A. Sorel. — Le soir, à 8 h., L'Edipeur, Le Monde où l'on s'ennuie.

OPERA. — Jeudi, à 8 heures, dernière classique d'abonnement (pièce verte) avec Le Maître imprimeur et La Maison de campagne.

Dans l'opéra imprimeur, M. Villard, dont on connaît l'irrésistible fantaisie, se fera un personnage d'Argan son comique sûr et observé. La conférence de M. Guy de Téramond, notre confrère de la France, qui met si adroitement en parallèle l'opéra de Molière et de Dancourt, précèdera le spectacle.

Ce soir mardi, à 8 heures, L'Edipeur (Mme Jeanne Rousselle).

OPERA-COMIQUE. — C'est ce soir mardi que l'Opéra-Comique donne, au bénéfice de la P. R. 2 (Réformés militaires sans pension), sous la présidence de M. Villard, ancien ministre de la guerre, le gala de Carmen, chantée, pour la première fois, par Mlle Mary Gardès.

Au cours de cette soirée exceptionnelle, devant un public d'élite, Mmes Zambelli et Napierkowski participeront dans les danses de Carmen, ainsi que Mlle Soledad Penit.

Le défilé du quatuor à cordes, dans le nouveau décor de Ballo, devant les arènes de Saville, sera augmenté d'une formation inédite encore, avec une double « cue de drilla » et les pleurots à cheval.

Entre la troisième et la quatrième acte, au force du public, lisez en l'annonce de l'original du programme, par Abel Faivre.

OPERA-COMIQUE. — C'est ce soir mardi que l'Opéra-Comique donne, au bénéfice de la P. R. 2 (Réformés militaires sans pension), sous la présidence de M. Villard, ancien ministre de la guerre, le gala de Carmen, chantée, pour la première fois, par Mlle Mary Gardès.

Au cours de cette soirée exceptionnelle, devant un public d'élite, Mmes Zambelli et Napierkowski participeront dans les danses de Carmen, ainsi que Mlle Soledad Penit.

Le défilé du quatuor à cordes, dans le nouveau décor de Ballo, devant les arènes de Saville, sera augmenté d'une formation inédite encore, avec une double « cue de drilla » et les pleurots à cheval.

Entre la troisième et la quatrième acte, au force du public, lisez en l'annonce de l'original du programme, par Abel Faivre.

OPERA-COMIQUE. — C'est ce soir mardi que l'Opéra-Comique donne, au bénéfice de la P. R. 2 (Réformés militaires sans pension), sous la présidence de M. Villard, ancien ministre de la guerre, le gala de Carmen, chantée, pour la première fois, par Mlle Mary Gardès.

Au cours de cette soirée exceptionnelle, devant un public d'élite, Mmes Zambelli et Napierkowski participeront dans les danses de Carmen, ainsi que Mlle Soledad Penit.

Le défilé du quatuor à cordes